



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 9 décembre 2008

Ottawa, Ontario

L'Association canadienne pour l'éducation médicale (ACÉM) approuve les principes contenus dans le rapport de l'AAMC concernant le financement de l'éducation médicale par l'industrie.

Dans un vote récent, le Conseil d'administration de l'Association canadienne pour l'éducation médicale (ACÉM) a approuvé en principe le document de l'AAMC intitulé « Industry funding of medical education ». Reconnaissant la relation dynamique, complexe et importante qu'entretiennent l'industrie et la médecine universitaire, le Conseil d'administration de l'ACÉM recommande la poursuite des travaux entourant l'adaptation des recommandations du rapport au contexte canadien et demande le maintien de la collaboration entre les établissements universitaires et les gouvernements afin d'élaborer plus avant des modèles de financement soutenus et professionnellement responsables relativement à la prestation et à l'avancement de tous les aspects de l'éducation médicale.

L'ACÉM est une organisation *pour* les éducateurs en médecine, gérée *par* des éducateurs en médecine. Son but est de promouvoir l'excellence et la mission professorale dans tous les domaines de l'éducation médicale en défendant les intérêts de l'éducation médicale et des éducateurs en médecine, en offrant un appui à la formation professorale et au perfectionnement de l'enseignement, et en encourageant la recherche en éducation médicale grâce au réseautage et à des activités scientifiques.

Le rapport complet de l'AAMC figure sur le site suivant : www.aamc.org/industryfunding.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

D^r Glen Bandiera, président par intérim
Association canadienne pour l'éducation médicale
613 730-0687, poste 238; came@afmc.ca